

NOVEMBRE 2004 / N°87

LA SARTHE

Le magazine du Conseil

Haut débit

La Sarthe tisse sa toile

Transports

Pensez sécurité !

Trophées du sport 72

La Sarthe sportive
à l'honneur



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
SPORT

MOI
JE ME BATS
ET AVEC TOI
JE GAGNE

LES 3 ET 4 DECEMBRE

TELETHON  2004

www.telethon.fr

LA LIGNE DU DON

3637



Pour éviter l'insuffisance numérique...

Il en est des cycles d'aménagement du territoire comme des cycles économiques. Ils recèlent des défis qui faute d'être relevés handicapent durablement un territoire. Aussi comme nous avons en son temps développé une forte politique de désenclavement routier, nous nous engageons aujourd'hui pour doter l'ensemble de l'espace Sarthois – urbain comme rural – d'une armature numérique qui assure tout à la fois le futur proche et prépare un avenir plus lointain. Mais tout se joue maintenant et le retard accepté aujourd'hui nous précipiterait dans une course poursuite d'où la Sarthe risquerait fort de sortir perdante.

Alors jouons gagnant pour l'économie départementale et pour les Sarthois. La rapidité des communications numériques est devenue incontestablement un réel enjeu de territoire et un facteur d'attractivité décisif en ce début du XXI^e siècle. Le mouvement est trop puissant, trop définitif, trop inéluctable pour nous laisser indifférent ou même hésitant. C'est



pour cela que le Conseil général, qui n'a bien sûr pas l'intention de devenir lui même opérateur, a décidé de construire un réseau départemental à haut débit qui sera ouvert à tous les opérateurs, et qui ne laissera de côté aucun secteur géographique. Parce que ce qui devient un atout pour les uns ne doit pas devenir un handicap pour les autres, là où l'initiative privée qui obéit par nature à une autre logique n'y trouverait pas son compte.

Dès lors l'intervention publique demeure indispensable. C'est ce que nous faisons car nous avons aussi le devoir de satisfaire au principe d'anticipation dans un environnement où la concurrence entre les territoires crée la différence entre ceux qui avancent et les autres. La Sarthe a délibérément pris la première option.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

EXPOSITION

2 octobre au 2 mars

TERRE A T T E S T E S

Peintres :

Alys AUBRY

Marie-Line FOURMONT

Jean-Luc LABRETTE

Jacqueline TRUBERT

Céramistes :

Hervé KOURA

Edith EYRAUD

Patricia RAYON

Alain GILBERT

Matthieu ROBERT

Malicorne "Espace Faïence"

Centre ville

02 43 48 07 17

ÉCONOMIE

page 6

Fermiers de Loué

MULTIMÉDIA

page 7

La Sarthe
tisse sa toile

SOCIAL

page 8

Les foyers de jeunes
travailleurs

ENVIRONNEMENT

page 9

"Petites machines
à habiter"

TRANSPORTS

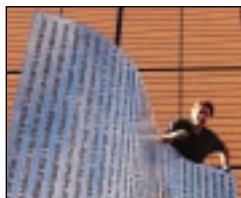
page 10

Pensez sécurité !

VOIRIE

page 11

Contournement
de La Ferté-Bernard



TOURISME

page 12

Les classes vertes

JEUNESSE

page 13

Trophée du
Développement durable

VIE DES CANTONS

page 14

"THÉMA SARTHE"

encart central

PETITES NOUVELLES

page 16

SPORTS

page 20

CULTURE

page 24

SONDAGE

page 31



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - PhotoDisc Ltd., Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 87 / Novembre 2004 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°87 NOVEMBRE 2004.



Des chiffres qui parlent

Les Fermiers de Loué forment un groupement homogène et indépendant. Depuis 1958, date de la naissance de la filière et du label rouge, les éleveurs sarthois ont étendu et diversifié leurs activités pour accroître, au fil des ans, leur puissance économique. Les chiffres l'attestent :

- 1000 producteurs dont environ 850 sarthois
- 34 labels différents dont 15 sont premiers dans leur domaine
- 150 références de produits de la volaille entière au plat cuisiné de volaille
- 30 millions de volailles produites par an
- 130 millions d'œufs
- l'activité représente 17% du revenu agricole de la zone géographique délimitée par les Fermiers de Loué autour d'un axe entre Loué, Laval, Alençon et Angers
- 9 000 hectares de prairies réservées à l'élevage des volailles
- 250 000 hectares de céréales cultivées
- 135 000 volailles par an dévorées par les...renards

Fermiers de Loué

Une histoire d'hommes visionnaires

S'appuyant sur une exigeante organisation, les 1000 éleveurs bénéficiant du label des Fermiers de Loué jouissent aujourd'hui d'une envieuse reconnaissance auprès des consommateurs de l'hexagone. Une belle vitrine pour la Sarthe toute entière.



Tout a véritablement commencé le samedi 30 août 1958. Une journée historique qui va décider de l'avenir des éleveurs sarthois avec la création d'un groupement unique en son genre pour l'époque. La naissance des fameux poulets de Loué s'accompagne de celle du label rouge qui va sonner le départ d'une extraordinaire aventure. « Le concept élaboré ce jour là n'a jamais vraiment varié depuis. Les fermiers de Loué s'appuient aujourd'hui encore sur ces principes fondamentaux : la qualité, un strict contrôle et l'obligation de produire ce qui est commandé » souligne fièrement Yves de la Fourchardière, qui dirige les Fermiers de Loué depuis huit ans. Les facteurs du succès ? Ils sont multiples. « Nous possédons une organisation exigeante et disciplinée. C'est nous seuls qui décidons du choix des éleveurs.

Notre cahier des charges doit être appliqué sans complaisance. Enfin, nous nous reposons sur une véritable culture d'entreprise" poursuit le dynamique dirigeant sarthois.

Les chiffres le confirment. Avec une production annuelle de 30 millions d'animaux, les Fermiers de Loué sont devenus incontournables sur les rayons de la grande distribution. « Nous sommes en effet présents dans 95% des magasins en France et nous bénéficions d'une notoriété très encourageante sachant que 59% des français, selon les sondages, nous reconnaissent spontanément ».

Ces résultats constituent une grande fierté pour les 1 000 éleveurs de la filière qui génère 3 000 emplois. L'investissement, quant à lui, s'élève à 134 millions d'euros depuis 30 ans. C'est l'assurance d'une solidité économique, née de la volonté d'hommes visionnaires et volontaires, véritablement prophètes en leur pays, et le résultat d'une méthode d'élevage, jalousement préservée et perpétuée au fil du temps avec toujours le même savoir-faire.

Un savant mélange réussi entre tradition et modernité.



Le Haut débit

La Sarthe tisse sa toile

Le Conseil général vient de s'engager pour la mise en place d'un réseau public neutre et pérenne utilisable par tous les opérateurs et les fournisseurs d'accès à l'Internet. Cette initiative va ainsi garantir une couverture "haut débit" pour 100 % du territoire sarthois en 2006. Un atout de poids qui le place dans le peloton de tête des départements français dans le domaine des nouvelles technologies de l'information.

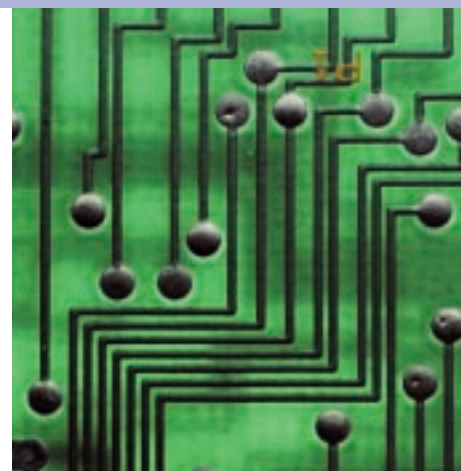
Pour que des entreprises continuent de se développer en zone rurale (ou viennent s'y implanter), pour que des professionnels puissent travailler de chez eux, pour que les téléservices puissent se développer, la connexion haut débit est vitale. C'est pourquoi le Conseil général, dans le cadre de son schéma de développement, se trouve à l'initiative d'un chantier que seule une petite poignée de départements a entrepris à ce jour. Il s'agit de bâtir un vaste réseau combinant plusieurs technologies (fibre optique, xDSL, faisceaux hertziens et «WiMax»), confié à un concessionnaire unique. Le but : créer un maillage serré et équilibré (les mêmes services et les mêmes tarifs pour tous) jusqu'aux villages les plus éloignés en zone rurale. L'unicité du concessionnaire (SAGEM-CEGELEC Ouest) permettra un service public efficace, avec une commercialisation du réseau « sans couture » sur presque toute la Sarthe et surtout une péréquation qui garantira les mêmes prix d'abonnement pour tous. Sur la quasi-totalité du territoire, tous les fournisseurs d'accès pourront faire profiter aux particuliers comme aux entreprises de leurs offres attractives et innovantes réservées jusqu'ici aux agglomérations importantes. Le principe est simple : offrir « clé en main » aux divers fournisseurs, un réseau complet, opérationnel, et sur lequel la collectivité garde le contrôle pendant 20 ans.

Le Conseil général délègue le service public : il ne sera donc pas opérateur, et il n'investit



que sur la construction initiale : 60 % de l'investissement soit 22,7 millions d'euros sur un total estimé à 38 millions d'euros. Tout en récupérant à terme le réseau construit, le Département bénéficiera des compétences de partenaires privés reconnus.

Le concessionnaire engagé sur ces deux décennies participera à hauteur de 40 % à l'investissement initial puis assurera tous les coûts de maintenance, d'évolution technique, d'extensions... la construction et la mise en service s'étaleront sur deux ans. Fin 2006, tous les Sarthois pourront ainsi accéder au haut débit avec l'opérateur de leur choix.



Le réseau en chiffres

- 2 Mbits/s minimum sur toute la couverture, 10 Mbits/s et plus sur les zones d'activité ;
- en complément avec la couverture ADSL actuelle, 100 % de la Sarthe fin 2006 ;
 - 55 commutateurs téléphoniques en DSL, technologie WiMax ailleurs, certaines zones bénéficiant des avantages respectifs de ces deux technologies ;
- Une cinquantaine de zones et de parcs d'activités desservis soit en fibre optique, soit en réseau WiMax (capacité supérieure au DSL) ;
 - Plus de 400 km de fibre optique, dont 130 km sur l'agglomération mancelle ;
 - Les tarifs (et le contenu des offres) dépendront des opérateurs et prestataires retenus par les utilisateurs sarthois, mais en tout état de cause, ils seront alignés, quel que soit l'endroit, au plus près des offres disponibles dans les grandes agglomérations.



"image extraite du film DR

Tout un regard

Se laisser emmener à la découverte du quartier des Sablons, se le laisser raconter par ses habitants, c'est le pari lancé par Guy, Liliane, Cécile, Bruno, Frédéric, Radia, Vipanant et Cédric qui s'initient depuis le début de l'année à la réalisation d'un documentaire vidéo.

Encadrés par Laurent Delhaye, photographe et vidéaste, les habitants qui constituent l'équipe technique que vous pourriez croiser, caméra à l'épaule, arpentent le quartier pour en tirer les meilleures images. Au hasard de rencontres, de témoignages sur le quartier, les habitants nous permettent de mieux connaître la vie quotidienne aux Sablons.

L'Association des Usagers du Centre d'Action Sociale des Sablons propose ici le dernier volet de trois projets de découverte du quartier au travers de techniques différentes.

Ce projet vidéo est financé conjointement par la ville, le département et l'état.

La première projection, symbole du redémarrage d'une nouvelle année, aura lieu début janvier 2005.

Renseignements : Centre d'Action Sociale des Sablons, rue du Cantal, Le Mans – 02.43.84.60.66

Foyers de jeunes travailleurs

Un coup de pouce aux jeunes

Trois foyers implantés au Mans proposent le gîte et le couvert aux Jeunes travailleurs, apprentis, stagiaires, étudiants... Inscription rapide, loyer modéré, une solution temporaire qui permet aux jeunes de prendre leur envol.



© Ingram

Le Relais, le Flore ou encore l'Arc-en-ciel sont tous trois des foyers de jeunes travailleurs. Ils ont pour mission principale l'hébergement transitoire et la restauration à des coûts modérés pour les jeunes.

L'offre actuelle en Sarthe est d'un peu moins de 400 places, de la simple chambre au T2 en passant par les studios. En règle générale, ces

structures accueillent des jeunes âgés entre 18 et 26 ans. Les foyers proposent des démarches d'admission simplifiées et rapides et restent très souples sur la durée d'accueil.

Chacun d'entre eux met à la disposition de ces jeunes qui vivent hors de leurs familles un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement et leur restauration, ainsi que des moyens favorisant leur insertion dans la vie sociale.

Ils créent également des activités annexes et offrent aux résidents tout un panel d'informations. Ils proposent aussi une aide aux jeunes face aux problèmes de la vie quotidienne, une participation à la vie collective, des actions de prévention, un suivi individualisé pour la formation...

Parallèlement, chaque foyer a développé des spécificités. Ainsi l'Arc en ciel ouvre également ses portes aux jeunes en difficulté ; le Flore est affilié "auberge de jeunesse" et le Relais a mis l'accent sur l'insertion professionnelle avec des ateliers ouverts à tous ainsi qu'un restaurant.

Le Conseil général, partenaire de ces trois foyers, leur a consacré 262 463 € pour l'année écoulée.

En bref

Le club de loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches a édité un guide sur "les aménagements des véhicules individuels pour personnes à mobilité réduite". Son objectif : aider les personnes handicapées à trouver les adaptations pour conduire un véhicule ou être le passager. C'est à l'initiative de Roger Mandart que ce guide a vu le jour. En effet, lorsque son épouse est devenue tétraplégique, il a dû faire transformer sa voiture pour qu'ils puissent continuer à se déplacer ensemble. De son expérience il a tiré ce guide pratique régulièrement remis à jour.

Disponible au prix de 5 € (prix coûtant frais d'envoi inclus) auprès du club de loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond Poincaré – 11 rue Claude Liard - 92380 Garches. Tél. : 01 47 01 09 60.

Festival "Petites machines à habiter"

En travaux !

Après l'habitat léger de loisirs, le CAUE lance un concours sur la conception d'une extension de maisons de ville (notamment la mancelle). Un clin d'œil aux Sarthois pour prouver que les architectes et paysagistes travaillent aussi à petite échelle et s'adaptent aux budgets.



Lors des permanences "conseils aux particuliers" organisées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Sarthe, de nombreuses questions autour de l'extension de maisons reviennent très régulièrement. C'est pourquoi le CAUE a décidé de lancer le défi aux architectes, designers, écoles d'architecture et paysagistes. En proposant la conception d'une nouvelle pièce à vivre en remplacement de la cuisine devenue vétuste, une chambre d'appoint avec sanitaires et un jardin en trois séquences (terrasse, jardin potager et d'agrément et abris de jardin), les spécialistes vont pouvoir démontrer leurs aptitudes sur des programmes à échelle réduite. Ils devront par ailleurs respecter un budget de 35 000 euros maximum (maison et abris de jardin hors mobilier intégré).

L'originalité de ce festival "petites machines à habiter" réside d'une part dans la volonté de promouvoir le métier des architectes et paysagistes auprès des particuliers et d'autre part dans son engagement à valoriser l'ensemble

des projets par le biais d'une exposition et d'un catalogue reprenant toutes les œuvres produites.

En effet, les projets seront exposés en juin prochain au Mans. En complément, des ateliers sur les choix de matériaux ou encore des végétaux animeront ce temps fort.

Pour accompagner également ces travaux, le CAUE invite les Sarthois à photographier ou à retrouver une photographie de leur jardin dans le cadre d'un concours photo : "le jardin habité". Une façon de montrer l'âme des jardins de ville. Détails, formes humaines, vue d'ensemble ou vieilles photographies pourront être exposés également en juin 2005.

Renseignements

CAUE de la Sarthe 1 rue de la Mariette 72000 Le Mans

Tél. : 02 43 72 35 31

Télécopie : 02 43 84 79 30

www.caue-sarthe.com

Concours photos "le jardin habité", contacter Anne Rangé-Beauchef.



© Fotopias

Interview

Fabien Lorne, vice-président du Conseil général, succède à Dominique Le Mener au poste de président du CAUE. Cet expert forestier, sensibilisé par son métier à l'environnement, se passionne également pour l'architecture.

Quels sont les projets pour 2005 ?

"Les initiatives qui seront menées l'année prochaine s'inscrivent dans la continuité des projets déjà engagés auparavant. Nous allons cependant accentuer notre communication vers les communes, les communautés de communes, les Pays... afin de rappeler le rôle de conseil du CAUE. Les formations destinées aux employés communaux vont également être relancées.

Nous intervenons toujours auprès des publics spécifiques comme les agriculteurs, les particuliers... et nous animons des actions pédagogiques à destination des jeunes sarthois. Parallèlement nous poursuivons l'observatoire photographique le long de l'A28".

Le saviez-vous ?

- Plus de 500 services spéciaux quotidiens sont assurés pour les transports scolaires
- 1,5 million de voyageurs empruntent le réseau de transports interurbains (TIS) chaque année
- 33 taxis sont affrétés chaque jour pour le transport de 350 enfants handicapés
- Le budget du Conseil général consacré aux transports scolaires et au TIS est de 21 millions d'euros...

Cars scolaires et transports interurbains

Pensez sécurité !

Port de la ceinture obligatoire dans tous les cars TIS ou scolaires en possédant, installation de bandes réfléchissantes... Le Conseil général s'engage pour la sécurité routière. Et vous ?

Après les accidents de cars survenus sur les routes européennes, la France a décidé de modifier le code de la route en rendant le port de la ceinture obligatoire dans les cars (imposé dans les cars construits à partir de 1999). Objectif : éviter les éjections en cas d'accident.

En Sarthe, un tiers du parc des transports interurbains (TIS) en est déjà pourvu. Ce taux d'équipement va augmenter très vite grâce au renouvellement habituel des véhicules. On peut ainsi estimer qu'en 2008, toute la flotte des TIS disposera de ceintures.

Mais comment sensibiliser les Sarthois au port de la ceinture obligatoire en car ?

Une campagne d'affichage dans tous les abribus sarthois durant le mois d'octobre a permis de sensibiliser chacun d'entre nous. Par ailleurs des autocollants ont également été apposés dans les bus aménagés. Enfin, une action de sensibilisation auprès des classes de sixième va être conduite par les agents du Conseil général en partenariat avec la Sécurité routière. Cette démarche vient en complément des actions menées par la Préfecture, le comité départemental de la prévention routière et l'Automobile Club de l'Ouest.

Il s'agit d'inciter les jeunes collégiens à respecter les règles de sécurité dans les transports scolaires. La sécurité routière et la discipline dans les transports scolaires sont abordées à travers un questionnaire ludique. Un exercice d'évacuation d'urgence d'un car permet aussi de sensibiliser les plus jeunes. Une quinzaine de collèves se sont déjà inscrits.

Par ailleurs, pour accompagner ces actions sur la prévention routière, le Conseil général vient également d'équiper 205 cars scolaires de bandes réfléchissantes permettant d'être vus, à plus de 500 mètres. Cet aménagement lumineux doit permettre à chaque usager de la route d'identifier les transports d'élèves et ainsi adopter une conduite adaptée, tenant compte des arrêts fréquents.



Relier Mamers à l'autoroute A11

Les travaux avancent

Pas moins de deux ans auront été nécessaires pour la réalisation du pont franchissant la voie ferrée Paris Le Mans à l'ouest de La Ferté-Bernard. Un chantier d'envergure qui rapproche chaque jour un peu plus les Mamertins de l'autoroute A11.



Depuis 1998, le Conseil général souhaite faciliter l'accès à l'A 11 pour les habitants du nord Sarthe et limiter ainsi les nuisances du trafic des poids lourds en centre ville de La Ferté-Bernard. Après un premier tronçon mis en service en avril 2003 entre la route de Mamers (RD 2) et la route de Bonnétable (RD 7), le Conseil général vient de réaliser la deuxième tranche de travaux. Un chantier qui a nécessité l'accord de la SNCF pour la construction d'un pont. Le planning des travaux a été calé en fonction de l'interruption du trafic ferroviaire accordé par la SNCF pour la pose des poutres de 20 m.

Le pont achevé, il restait à réaliser les remblais de part et d'autre et surélever la route actuelle de près de 1,60 m. Cette nouvelle voie reliant la zone des Ajeux à la RD 97 (Saint Martin-des-Monts) et la RD 7 (Saint Aubin-des-Coudrais) va accueillir les poids lourds qui transitent entre Mamers, Bellême et l'A 11. Elle permet ainsi de relier les zones d'activités entre elles.

Cette liaison nouvelle entre la route de Mamers (RD 2) et la route de Paris (RN 23) se poursuivra bientôt par une nouvelle voie entre le rond point des Ajeux (RN 23) et le rond point du péage de l'autoroute A 11 sur

la route de Vibraye (RD 1). *"Nous réalisons actuellement une étude environnementale. Cette nouvelle voie va s'adapter au terrain humide du secteur. Une sous-couche drainante devrait permettre à l'eau de continuer à s'écouler comme avant"* expliquait Roland du Luart, président du Conseil général, lors d'une visite de chantier. *"Le Département tient compte de la qualité de vie des habitants, l'environnement et l'économie du secteur"* concluait le président.

Combien ça coûte ?

Budget des travaux de voirie en 2004 :
30 millions d'euros,

Couche de surface : 75 000 € le kilomètre

Peintures des axes et rives : 2 100 € les
10 kilomètres

Enduit en gravillon : 16 500 € le kilomètre



Attention chantiers !

- **Création du giratoire des Tamaris à Voivres (RD 23/DR 212),**
- **Rectification des virages de l'Aunay sur la RD 250 à Raudin direction Parigné-l'Évêque,**
- **Poursuite des travaux sur la RD 2, sortie Saint Cosme-en-vairais vers la Chapelle-du-Bois,**
- **Renforcement RD 307 après la commune d'Arnage entre la sortie Ponthibault et le carrefour Fromenteau,**
- **Réaménagement de l'étanchéité du pont, élargissement du trottoir... sur la RD 22 entre Solesmes et Juigné-sur-Sarthe.**



Tourisme en plein air

Les classes vertes prennent des couleurs !

La Sarthe offre un merveilleux terrain d'exploration pour tous les âges. Ainsi, de la balade bucolique à cheval à la découverte de l'art de vivre sous un tipi, les classes vertes garantissent aux enfants un espace de liberté original et tonifiant !

Les activités

Au programme des festivités de l'année 2004-2005, l'opération "la classe en plein air" propose 10 sites de courts séjours et 21 sites pour une sortie à la journée.

Les activités sont particulièrement variées et alléchantes : balade à cheval, vtt, tir à l'arc, voile, canoë-kayak, initiation à la pêche, découverte de la forêt de Bercé, reconnaissance d'un paysage de rivière, visite de musées et de parcs animaliers, éveil à production artistique, animation de cirque, etc...

Relancé à l'initiative du Comité départemental du Tourisme avec le soutien du Conseil général, ce concept possède en Sarthe de sérieux atouts pour attirer le monde scolaire. En effet, de nombreuses activités touristiques destinées aux écoles ont été mises spécialement en place. Ainsi, l'opération « la classe en plein air », qui vient de prendre son envol, propose une grande diversité d'animations ludiques et pédagogiques. « D'une initiation à la pêche ou à l'art de la poterie, la visite d'un musée ou une promenade en bateau, les possibilités sont aussi variées que séduisantes. Par ailleurs, nous nous efforçons de proposer des tarifs pour toutes les bourses car on sait que les budgets scolaires sont limités. Enfin, tous les formats de séjours sont disponibles : de la demi-journée au mini-séjour ou au séjour d'une semaine en pension complète » assure Chantal Albagli, présidente de la commission Tourisme et Culture du Conseil général.

Concrètement, les classes vertes s'adressent aux écoles primaires, publiques et privées. Cette année, 10 sites courts séjours et 21 sites pour une sortie à la journée figurent au nombre des suggestions.

Ainsi grâce à cette initiative, c'est toute l'activité économique liée au développement touristique qui tire profit des envies de liberté des jeunes sarthois.

Pour tous renseignements :

Comité départemental du Tourisme de la Sarthe
40, rue de Joinville 72 000 Le Mans
Tél. : 02 43 40 88 60 - Fax : 02 43 40 22 61
www.tourisme.sarthe.com
e-mail : tourisme@sarthe.com



Développement durable

Les collèges ont leur trophée

Le développement durable est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre société. Pour sensibiliser les jeunes sarthois, le Conseil général lance un défi aux collèges en les invitant à présenter des projets autour de ce thème. Assistance technique et financière du département aideront à la réalisation.



"Présentez-nous votre projet sur le thème du développement durable, le Conseil général vous offre le concours d'un animateur pour vous aider à sa mise en œuvre. Puis, avec ce projet, participez au trophée du développement durable". Le concours est lancé !

C'est ainsi que le Conseil général répond à la demande de l'Education nationale d'intégrer la notion de développement durable dans le cursus scolaire.

Écologie urbaine, écocitoyenneté, coopération et solidarité internationale, gestion des ressources et du patrimoine, gestion de l'énergie (économie d'énergie, énergie propre...) sont autant de pistes qui pourront être abordées par les projets des collégiens.

Les règles du jeu sont simples. Le projet devra être présenté au comité de sélection qui aura pour mission de valider toutes les propositions qui répondent aux critères de cette opération.

Par ailleurs, pour atteindre les objectifs, les collèges bénéficieront d'un soutien technique et financier. Au programme : apports théo-

riques et pédagogiques dispensés lors d'une réunion, présentation des animations

envisageables et intervention au sein du collège d'un animateur de Sarthe Educ Environnement ou encore présentation des sites possibles de visites par les techniciens du Conseil général.

Les collèges participants pourront obtenir une aide financière pour leur projet d'éducation à l'environnement (20% du montant total TTC plafonné à 3.000 euros hors transport, hébergement, restauration), ainsi qu'une aide au transport en faveur des collèges ruraux pour l'organisation de sorties pédagogiques (2 euros par élève).

"Collégiens à vos idées, prêts, partez !"

EN SARTHE
AGISSONS ENSEMBLE
POUR PRÉSERVER L'AVENIR



Qu'est ce que le développement durable ?

Selon le rapport Bruntland établi en 1987, il s'agit d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. C'est un modèle de développement qui place l'Homme au centre des préoccupations. Cela repose sur trois piliers interdépendants : environnement, économie et social. En effet, le développement durable d'un territoire est simultanément économiquement viable, socialement équitable, vivable, supportable actuellement et dans l'avenir pour les écosystèmes, les ressources naturelles et l'environnement en général.



SILLÉ-LE-GUILLAUME

Une nouvelle fois, la Gamelle Trophy a remporté un joli succès populaire. Soutenu par le Conseil général, ce grand rassemblement des passionnés du VTT et de la nature a offert un beau spectacle sportif en forêt de Sillé-le-Guillaume. Présente, la championne du monde de cyclo-cross, Laurence Leboucher, en a profité pour souffler quelques précieux conseils aux jeunes compétiteurs admiratifs et leur adresser de vifs encouragements lors des distributions de prix.

LE MANS

L'association Ouest Atlantique a tenu son assemblée générale au Musée Automobile de la Sarthe au Mans. Accueillis par Roland du Luart, président du Conseil général, les adhérents de cette association chargée de la promotion économique du Grand Ouest ont profité de leur présence dans la Sarthe pour élire un nouveau président, Pierre Guénant succédant à Georges Drouin. Quant aux débats des deux journées de travaux, ils ont notamment porté sur la Chine et sur les transports du futur.



BALLON

La commune de Ballon bénéficie désormais d'une mairie et d'un espace socioculturel flambant neufs. Inauguré en présence de Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général et de Stéphane Bouillon, préfet, cet aménagement a été réalisé à partir de la restauration du pavillon de Lansac, situé au cœur du centre-bourg. Pour la réhabilitation de ce bâtiment, la commune de Ballon a obtenu le Prix National au titre des communes de moins de 3500 habitants de la 10ème édition du concours « Les Rubans du Patrimoine ». Cette belle opération permet de préserver un magnifique patrimoine architectural tout en lui offrant un bain de jouvence avec l'installation dans ses murs rénovés des services communaux et d'une jolie bibliothèque relais installée dans une ancienne chapelle. Sa gestion est informatisée et le poste multimédia du Conseil général figure dans l'offre des services.



Parallèlement à ces réalisations, le centre-bourg a été soumis à une profonde transformation avec l'enfouissement des réseaux, l'alimentation en gaz naturel ou encore la réfection de l'assainissement. Le Département a participé au financement de l'ensemble de ces opérations.

CHÂTEAU DU LOIR



Entre l'aménagement du centre-bourg (126 000 €) et celui du terrain de jeux et loisirs (29 000 €), les travaux de rénovation du cabinet médical (54 000 euros), la réfection d'un espace réservé à l'association Concordia (31 000 €) et enfin l'extension du foyer des Sorelles, le village de Thoiré-sur-Dinan vient de démontrer son dynamisme au cours d'une mémorable journée inaugurale présidée par Béatrice Pavy, député et Jean-Claude Chollet, maire.

Ainsi, en créant trois chambres supplémentaires, le Foyer de vie "Les Sorelles", une ancienne école cédée par la municipalité à l'association de l'ADAPEI, accueille désormais une quinzaine de résidents, entourés d'une douzaine d'éducateurs. A proximité de ce bâtiment se profile désormais une plateforme de jeux loisirs de 366 m² permettant la pratique du handball, basket, football, volley, roller et skateboard. Enfin, l'enfouissement des réseaux offre désormais au centre-bourg un visage particulièrement séduisant. L'ensemble de ces réalisations a bénéficié des subventions des collectivités territoriales, dont celles du Conseil général.

MONTMIRAIL

Cet été, Montmirail s'est mis à l'heure médiévale pour commémorer les 800 ans de la mort d'Aliénor d'Aquitaine. En organisant un grand spectacle historique sur la place du château, la commune a concrétisé un vœu formulé par ses habitants : faire revivre des pages de l'histoire auxquelles le village de Montmirail est associé. Un projet ambitieux qui a rencontré cet été un franc succès populaire. Une troupe composée d'une quinzaine d'acteurs dont plusieurs professionnels a ressuscité l'art de vivre de cette femme de légende. Durant deux heures, l'illusion



aura été magnifiquement entretenue. Rendez-vous est déjà pris l'an prochain pour un nouveau spectacle.

GRAND-LUCÉ

Sept logements locatifs sociaux ont été inaugurés à Pruillé L'Eguillé en présence de François Fillon, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Roland du Luart, président du Conseil général de la Sarthe, Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Béatrice Pavy, député et Régis Valienne, conseiller général du canton.

Ces habitations, construites à proximité du terrain de sport de la commune, bénéficient chacune d'un garage et d'un jardin individuel. Le coût de l'opération s'élève

à 500 000 euros. L'emprunt est garanti par le Conseil général à hauteur de 80% et par la commune à hauteur de 20%.

Second temps fort de cette journée, l'inauguration de la restauration de l'église du village. Classé, d'origine romane du XII^{ème} siècle, cet édifice a subi d'importants travaux de rénovation au niveau du pignon ouest, de la charpente et de l'installation de l'électricité. Le coût des travaux s'élève à 125 000 euros. Le Conseil général a subventionné cette opération à hauteur de 21 000 euros.





LA FERTÉ-BERNARD

Le Conseil général vient de céder à la ville de La Ferté-Bernard la gestion des deux vannes semi-automatiques installées sur les sites de l'ancienne usine hydroélectrique de Quincampoix et des Grands moulins. Ce dernier chantier était particulièrement original puisqu'il s'agit d'un barrage souterrain situé sous la ville.

Le montant des travaux de vannage automatique s'élève à 120 000 € TTC. Ils ont été subventionnés par l'État et la Région dans le cadre du plan de prévention des inondations du bassin de la Maine 2003-2006. La ville de La Ferté Bernard et le Département, maître d'ouvrage, se sont partagés le solde de la charge, soit 50 000 €. Chaque opération a nécessité deux mois de travaux.

LE MANS CENTRE

Les 5^{es} Rencontres de l'Education à l'Environnement viennent de se dérouler au Mans. C'est à l'initiative de l'association Sarthe Educ'environnement et grâce à la mobilisation des acteurs et partenaires que ces trois journées d'échanges, d'animations et d'exposition ont pu se dérouler. Destinées aux enseignants, aux enfants et aux

centres de loisirs, ces rencontres permettent de programmer des activités d'éducation à l'environnement durant l'année. Sarthe Educ'environnement est associé à l'Education nationale, aux collectivités, et à des associations d'animation. Le Conseil général a consacré près de 17 000 € à ces projets éducatifs.

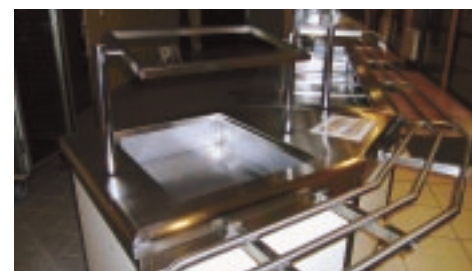


BOULOIRE

La bibliothèque municipale de Bouloire dispose désormais d'un espace discothèque. Cette prestation vient compléter une offre déjà diversifiée (livres, revues, cédéroms). Les lecteurs peuvent maintenant emprunter des CD audio aux mêmes conditions que des livres.

Cette bibliothèque est conventionnée par le Conseil général et bénéficie de l'aide de la Bibliothèque départementale de la Sarthe. Formations pour les bénévoles, installation d'un poste multi média, dépôt par le bibliobus de 1 500 documents par semestre sont quelques exemples de l'intervention du Conseil général pour cette bibliothèque.

LE MANS NORD-OUEST



Les travaux d'extension et de réaménagement des locaux scolaires du collège La Madeleine ont été inaugurés en présence notamment de Jean-Claude Rouanet, Inspecteur d'académie et Jean-Marie Geveaux, Président de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, de la Formation, des Sports et des Transports. Aménagement des bureaux de la vie scolaire, du centre de documentation, extension du réfectoire, installation d'un self, extension du préau ou encore réaménagement de l'espace travail et repos des professeurs, au total 1 505 872 € ont été investis par le Conseil général pour cette réfection.

Alain Pochard, principal du collège, a tenu à souligner l'excellente collaboration entre les services techniques du Conseil général et le collège La Madeleine. Par ailleurs, le réaménagement des locaux de la vie scolaire a permis la création d'un poste de conseiller principal d'éducation.

"Chaque année, le Conseil général consacre plus de 10 millions d'euros aux collèges" a rappelé Jean-Marie Geveaux.

LE MANS

En Sarthe, 23 collèges sont labellisés "Cercle Europe". Ce label vise à promouvoir l'ouverture européenne au sein des établissements scolaires, en faisant travailler les collégiens ensemble autour d'un thème à dimension européenne. Mise en place par la région des Pays de la Loire pour les lycées, cette initiative a été relayée dès 1999 par le Conseil général de la Sarthe pour les collèges.

Lors de la réunion de préparation des projets à venir Jean-Marie Geveaux, président de la commission de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, des sports et des transports a tenu à rappeler que *"le Département souhaite que les collégiens sarthois puissent s'ouvrir aux cultures des autres pays de l'Union européenne et aborder l'Europe sous tous ses aspects, que ce soit économique, historique, littéraire..."*

Le Conseil général attribue 200 € lors de l'obtention du label. Cet apport financier permet de constituer une bibliothèque d'ouvrages relatifs aux problématiques européennes. Par ailleurs, les collèges peuvent également bénéficier d'une aide financière (plafonnée à 500 €) pour la réalisation d'un projet.

LE MANS EST CAMPAGNE

La commune d'Yvré l'Évêque offre désormais un cœur de ville mieux adapté aux habitants. Les travaux du centre bourg ont en effet permis d'aménager une partie de l'avenue Guy Bouriat, le square Georges Sand et le parvis de l'église. Les objectifs de ces travaux étaient de recomposer la centralité commerciale du bourg, créer un espace public de qualité, mettre en valeur l'église Saint Germain et réorganiser le stationnement dans le centre ville. Un pari réussi salué par la foule présente lors de l'inauguration.

Le Conseil général est intervenu financièrement sur plusieurs chantiers de réfection. *"Construire, développer, animer sont des challenges permanents pour les élus. Le Conseil général essaie de les accompagner dans leur démarche"* confiait Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général

MAROLLES-LES-BRAULTS

Dix nouveaux logements allant du T2 au T4 viennent compléter l'offre de Sarthe Habitat sur le secteur de Marolles-les-Braults et Courgain. Des habitations individuelles parfaitement intégrées dans la vie de ces communes puisqu'à terme, notamment à Courgain, la résidence qui s'organise autour d'une petite place sera la desserte d'un futur lotissement communal.

Sarthe Habitat a été créé en 1949 à l'initiative du Conseil général. Depuis plus d'un demi-siècle, il assure un rôle aussi simple qu'essentiel : garantir à tous des logements adaptés aux attentes et aux ressources de chacun. Sarthe Habitat loue et entretient plus de 14 000 logements répartis sur tout le territoire sarthois.

Roland du Luart, président du

Conseil général, Marcel Pierre Cléach, président de Sarthe Habitat, Claude Ballade, sous préfet, Dominique Le Mener, député, Nicole Agasse, conseillère générale du canton et Jacques Boulay, maire de Courgain ont inauguré ces deux nouveaux programmes.



FRESNAY-SUR-SARTHE



Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général du canton, Guy Chaudemanche, maire de Moitron et des conseillers muni-

cipaux ont inauguré les travaux d'enfouissement de réseau de leur commune. Plus aucun fil téléphonique ou électrique n'est désormais visible dans le centre bourg. L'ancien poste de transformation, situé à proximité de la mairie, a été remplacé par un poste électrique plus discret. Ces travaux permettent une mise en valeur des habitations particulièrement typiques de ce secteur. *"Une initiative d'embellissement courageuse pour une petite commune"* soulignait Fabienne Labrette-Ménager lors de la réception des travaux. Guy Chaudemanche a d'ailleurs tenu à *"remercier l'ensemble des habitants pour leur patience face au dérangement occasionné par les travaux"*.

Par ailleurs, l'église a également bénéficié d'un nouvel éclairage extérieur permettant une meilleure mise en valeur du monument.

Le Conseil général est intervenu à hauteur de 70 % pour l'électricité et 30 % pour les télécoms.

Sortir

Saint-Cosme-en-Vairais •
Vendredi 26 novembre à 20h30, "Just gospel" au centre culturel Atlantis.

Fresnay-sur-Sarthe •
Vendredi 19 novembre à 20h30, "Le tapis" conte théâtro-philosophico-burlesque à la salle André Voisin.

Le Mans •
Du 26 novembre au 5 décembre, exposition multimédia sur l'art contemporain par Nicolas Clauss avec Amélie, Houria, Samia, Coralie, Mélissa, Yanis, Jean-François et Anthony à l'Espal.

Vendredi 3 décembre, "Histoires de solitude", la dernière création de la Cie des Gamettes à la MJC Plaine des Ronceray.

Mamers •
Vendredi 26 novembre à 20h30, Serge Lama en concert au théâtre.

Vendredi 17 décembre à 20h30, "Joyeux Noël en grève" par la Cie "Les enfants perdus", au théâtre.

Allonnes
Judi 2 décembre à 21h, Olivia Ruiz en concert à la Péniche Excelsior.



NATURE

A l'occasion de ses dix ans et pour valoriser l'agriculture péri-urbaine, l'association la Ceinture Verte Mancelle vient de publier un ouvrage "La nature en commun" aux éditions Siloë. Durant un an, Jean-Michel Regoin a suivi ces hommes et ces femmes. Jour après jour, saison après saison, il les a photographiés. Parallèlement à ses prises de vue, Xavier Duyck a recueilli la parole des agriculteurs et d'autres acteurs qui partagent ce territoire. Chacun, selon sa sensibilité, témoigne de la richesse du patrimoine social et culturel de cet espace à laquelle il contribue. Au moment où la ville gagne du terrain, les agriculteurs ont conscience de participer à la bonne marche de l'économie locale et d'avoir une fonction essentielle dans l'élaboration des paysages périurbains. Disponible en librairie.

RECHERCHE

Le collègue Marcel Pagnol de Malicorne fête ses trente ans le samedi 4 décembre à partir de 10h30. Afin de célébrer au mieux cet anniversaire l'établissement scolaire lance un avis de recherche pour retrouver tout le personnel ayant travaillé depuis trente ans dans ses murs. Tél. : 02 43 94 81 95. Collège Marcel Pagnol - port Sainte Marie - BP 12 - 72270 Malicorne.

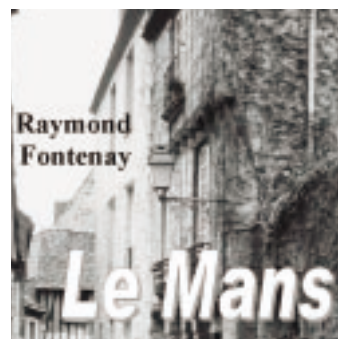


OPÉRA

Le Chœur d'Orphée propose pour les fêtes de fin d'année "L'Elixir d'amour" de Donizetti. Un jeune villageois soupire en vain pour une riche héritière, quand arrive un bonimenteur prêt à lui vendre un élixir d'amour. Le jeune homme espère bien que la belle en absorbant le breuvage tombera dans ses bras comme Iseult dans ceux de Tristan ! Mais le fameux "élixir" magique est en réalité du vin... Coups de théâtre, farces, virtuosité vocale rythment cet opéra bouffe mis en scène par N. Heuzé et D. Milon qui avaient remporté un grand succès avec "La belle Hélène". A noter la participation de N. Bichet la modiste du Vieux-Mans qui signe des costumes délicieux. Le 28, 29 et 31 décembre à 20 h 30 au Palais des congrès du Mans. Tél. : 02 43 43 59 59.

COLLECTE

La faim frappe aussi dans notre département. Pour combattre ce fléau, la Banque alimentaire de la Sarthe, apporte son soutien alimentaire à plus de 5 000 Sarthois qui sont en situation de précarité. Pour remplir sa mission, l'association sarthoise, comme ses consœurs françaises, organise sa collecte annuelle de denrées alimentaires les vendredi 26 et samedi 27 novembre aux portes des grandes surfaces. Tél. : 02 43 50 30 00.



LE MANS

Raymond Fontenay signe une nouvelle intrigue : "Le Mans rencontres fortuites". *"Le Mans s'éveille en ce début de journée de fin mars 2003. Le ciel est dégagé et le soleil s'apprête à inonder la ville de sa lumière et de sa chaleur (...). Au sommet de la vieille ville, la cathédrale St Julien domine toute l'agglomération du haut de sa grande tour à laquelle il manque toujours la flèche et les quatre clochetons qui finiront bien un jour par lui redonner l'élan vers le ciel qui fait encore défaut. Peu à peu les rues s'animent, les automobiles, plus ou moins puantes, envahissent la cité, les bus se remplissent ... Le Mans s'éveille pour une journée comme les autres. Comme les autres ? Pas pour tout le monde"...* Disponible en librairie.

24 HEURES DU MANS

La boutique ACO propose un DVD du film officiel des 24 Heures du Mans 2004. Il s'agit d'une version exclusive de la boutique. Outre le film commenté par le pilote Soheil Ayari (Team Pescarolo Sport), ce DVD se distingue du produit disponible auprès des enseignes de diffusion, par un menu de séquences bonus plus étoffé avec notamment le départ en caméra embarquées ou les images du podium.



CHANGÉ D'AIR

Pour sa 14^e édition, le festival Changé d'air propose de larguer les amarres en Egypte du 5 au 17 novembre. Proposées par le Centre Rabelais et les associations locales, ces deux semaines de festivités déclineront toutes les facettes de la culture égyptienne : concerts, théâtre, danses, animations, diaporama, repas-cabaret, conférences, littérature (Robert Solé), expositions, initiation aux hiéroglyphes, cycle Cinéma Youssef Chahine à Mulsanne... Le programme complet est disponible au Centre Rabelais et dans tous les lieux culturels du département.. Tél. : 02 43 40 13 04.

ART

Le concours d'art numérique ArtDSL, organisé par Cegetel en partenariat avec Sharp vient de récompenser un Sarthois. Le Manceau Laterce Yemo a remporté, grâce à son œuvre "Misère industrielle", le prix du jury dans la catégorie "images fixes". Ce concours lancé en juin dernier, reposait sur la création en ligne utilisant les nouvelles technologies d'accès Internet haut débit. Le concours vise à encourager la création d'œuvres numériques et leur diffusion sur le net. C'est une première dans le secteur des télécommunications. www.cegetel.fr/artdsl a accueilli 279 œuvres et 50 000 visites.



T SIGANES

Pour fêter ses 5 ans, l'association Les Jazz'Pi invite le groupe Bratsch le 27 novembre à 20h45 à La Maison des Loisirs et de la Culture des Saulnières du Mans.

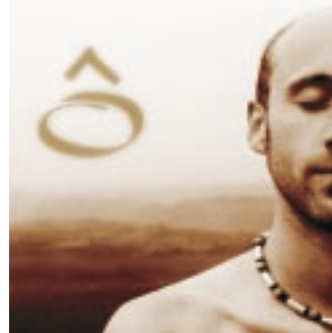
"Mélange des cultures musicales caractéristiques de l'Europe Centrale, des traditions tziganes la musique des Bratsch opère avec grande intelligence. Le talent de cinq musiciens particulièrement inspirés provoque le bonheur" déclarent les Jazz'Pi.

Les bénéficiaires de cette soirée permettront à l'association d'organiser et pérenniser les nombreuses activités pour les enfants malades au Centre de l'Arche et au Centre Hospitalier du Mans.

www.jazzpi.asso.fr

ORANGES

Chaque année l'association des Infirmes Moteurs Cérébraux (IME) organise une vente d'oranges dont le bénéfice lui permet de poursuivre son action. En 2004, cette action se déroulera du 16 au 30 novembre. Les fonds récoltés vont servir entre autre à l'ouverture d'une maison d'accueil spécialisée pour adultes à Mulsanne et la création d'une maison d'accueil temporaire pour les enfants et adolescents à La Fresnaye-sur-Chédouet.



L'O

Démarche artistique originale et engagée pour le chanteur sarthois Francois L puisqu'il propose depuis quelques mois à travers son nouveau CD un outil pédagogique sur l'eau. L'artiste mélange les genres en associant paroles, musiques, vidéos et travaux pratiques !

En effet il prend l'exemple de la mer d'Aral, la plus grande mer intérieure, désormais réduite à 24 900 km² au lieu de presque 70 000 km² en 1960. De cette catastrophe écologique, Francois L cherche à tirer des enseignements pour faire prendre conscience aux enfants, collégiens et lycéens de la nécessité de réagir vite pour la préservation de l'eau.

Le musicien met à disposition des enseignants son travail gratuitement sur son site internet.

Contact Projet au 02 43 75 10 07 ou sur le site www.francois-l.com

ÉTUDIANTS

Le syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la technopole du Mans organise les rencontres étudiants entreprises le jeudi 18 novembre. Elles se dérouleront à partir de 13h30 dans l'amphi Véron de Forbonnais à l'Université du Maine. Construction du projet professionnel, enjeux des stages, recherche du premier emploi seront des thèmes abordés lors des débats. Tél. : 02 43 47 39 31.

Sortir

• Allonnes

Mardi 14 décembre à 21h, "En famille Allonnes", spectacles pour parents et enfants à la salle Jean Carmet.

• La Flèche

Les 19, 20 et 21 novembre, à 20h30, la Cie du Tapis Franc et Philippe Bilheur au théâtre de la Halle au blé.

Jeudi 16 décembre à 20h30, le quatuor Diastema en concert au théâtre.

• Sablé-sur-Sarthe

Mardi 30 novembre à 20h30, "Les joyeuses commères de Windsor" par la Cie Jean-Marie Villégier au centre culturel Joël Le Theule.

Dimanche 5 décembre à 16h, "Offenbach, Docteur Ox" par la Cie Les Brigands.

Mardi 4 janvier à 20h30, "Roméo et Juliette" par la Ballet opéra national de Kiev.

• Challes

Samedi 13 novembre à 20h30 salle polyvalente, "Que la fête continue" spectacle musical et théâtral par le Théâtre Buissonnier pour les 10 ans de l'atelier théâtre challois.

La soirée du vendredi 10 décembre

On annonce la venue de Gérard Holtz pour assurer l'animation de la soirée et surtout la présence de champions tel que l'ancien champion du monde du 400 mètres haies, Stéphane Diagana ou encore le héros du dernier Tour de France, Thomas Voeckler. Une chose est sûre, la soirée se déroulera à Antarès le vendredi 10 décembre. La remise des 15 trophées sera bien sûr le cœur des festivités et le programme laissera une large place aux animations musicales et sportives.

Les 15 trophées

- Trophée du juge-arbitre
- Trophée jeune (moins de 18 ans) individuel / équipe
- Trophée scolaire ou universitaire individuel
- Trophée de l'établissement scolaire ou universitaire
- Trophée handisport et sport adapté
- Trophée du bénévolat
- Trophée du sport féminin
- Trophée du sport professionnel
- Trophée du sportif individuel
- Trophée par équipe
- Trophée de l'entraîneur
- Trophée des lecteurs du Maine Libre
- Trophée du Conseil général
- Trophée du Jury
- Trophée du Comité Départemental Olympique et Sportif

Les Trophées du Sport 72

La Sarthe sportive à l'honneur

La Sarthe sportive s'apprête à afficher sa belle vitalité à l'occasion des Trophées du Sport 72. A l'initiative de l'événement, le Conseil général rendra de nouveau hommage aux acteurs et animateurs du sport sarthois, en proposant une grande fête parrainée par de grands champions nationaux.

Il s'agit là d'un véritable témoignage de reconnaissance du travail effectué par les comités départementaux et les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le sport en Sarthe. Une façon de prouver aussi que le Conseil général ne soutient pas uniquement les champions de haut niveau mais l'ensemble du sport sarthois.

Organisés en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, les Trophées du Sport 72 couronneront quinze Sarthois : champions, dirigeants, professionnels et bénévoles. Des amateurs à l'élite, c'est toute la famille du sport sarthois qui sera honorée au soir du 10 décembre à Antarès.

Pour la première édition en 2000, plus de 5 000 spectateurs ont assisté aux remises des 14 trophées récompensant les acteurs sportifs. Devant l'ampleur du succès, il a paru intéressant de renouveler l'expérience.

Cette manifestation permet en effet de mettre en valeur le travail et les performances des acteurs du sport sarthois qui ont contribué au dévelop-

pement de l'activité sportive dans le département depuis 4 ans: compétiteurs bien sûr, mais aussi, bénévoles, arbitres et entraîneurs.

La sélection des nommés

Chaque comité départemental et fédération sportive agréée par l'état a soumis un ou plusieurs candidats à chacun des 15 trophée proposés.

Parmi les candidats suggérés, le jury (composé de représentants du Conseil général, du CDOS et du Maine Libre) désignera les 15 lauréats de cette deuxième édition des trophées du sport 72.

Comment obtenir une place à Antarès ?

Les places seront d'abord diffusées par l'intermédiaire des Comités départementaux et du CDOS. A partir du 15 novembre une ligne téléphonique sera mise en place afin de permettre au non licenciés de réserver des places. Cette manifestation est gratuite. Tél : 02 43 54 70 00



MUC 72

Un sacré pari !

Tout en préservant l'ossature de l'équipe qui évoluait l'an passé parmi l'élite du football français, le MUC 72 s'est solidement renforcé pour atteindre le plus rapidement possible son objectif avoué : la remontée en Ligue 1 !

La route s'annonce longue et semée d'embûches. Attendue sur tous les stades de la Ligue 2, la formation de Daniel Jeandupeux sait que le retour programmé au sein de l'élite ne sera pas simple à réaliser. Avec une étiquette de favori collé au dos, le MUC 72 ne doit s'attendre à aucun cadeau de la part de ses adversaires.

Le démarrage laborieux du MUC 72 en ce début de saison vient à point

nommé lui rappeler la difficulté de la mission. Le compte à rebours a commencé.



MSB

Tenir son rang

Le MSB garde le cap. Fidèle à ses principes, le club sarthois misera cette année encore sur la jeunesse et le talent de son équipe pour jouer les premiers rôles du championnat de Pro A.



Vainqueur de la Coupe de France et premier au classement du championnat, le MSB a réalisé l'an passé une saison presque parfaite. Éliminés lors de la demi-finale des play-off, les joueurs n'ont buté que sur l'avant dernière marche dans la course au titre.

Fort de ses résultats convaincants, le MSB repart donc cette année, l'esprit toujours aussi conquérant. Sans faire de folies, le club a judicieusement renforcé l'effectif en vu d'une saison 2004-2005 chargée avec en ligne de mire le championnat Pro A et une nouvelle campagne européenne. Deux objectifs à mener de front qui exigeront des hommes de Vincent Collet une belle régularité dans l'effort et dans les résultats. Alors, bon vent aux basketteurs sarthois !





Rugby-club du Mans

Conquête en terre promise !

Changement de cap pour le Rugby-club du Mans qui prend cette saison la direction du Sud-Ouest pour affronter en championnat fédéral de bien redoutables adversaires. Grosses sueurs en perspective pour les Sarthois !



Pour peaufiner la forme, les rugbymen sarthois avaient choisi la forêt de Sillé-le-Guillaume comme lieu de préparation. Un petit tour de pédalo sur le plan d'eau, suivi d'une balade en VTT et pour finir en beauté, un saut à l'élastique ont ainsi permis au groupe dirigé par Frédéric Prat de renforcer sa cohésion avant d'attaquer une saison délicate.

Car cette année, le RCM affronte depuis le début du championnat des équipes habituées à évoluer en terre de rugby : Royan, Saint-Jean d'Angely Surgères et La Roche. Un sacré challenge qui n'effraie pas pour autant les dirigeants sarthois, bien décidés, au contraire,

à profiter de cette excursion dans le Sud-Ouest pour consolider les bases du club. *“On se sens très costaud pour affronter ces équipes tout en sachant que ce sera dur avec la présence dans notre poule de clubs très redoutés”* avouent-ils.

Soutenu par le Conseil général, le Rugby-Club du Mans possède les moyens de surprendre. Un beau défi qui lui permettrait d'assurer son avenir vers le haut de la hiérarchie régionale et l'occasion de s'offrir une chance d'asseoir une réputation grandissante dans le fief incontesté du football et du basket. Allez les petits !

Cross Ouest-France-Pays de la Loire

Des jambes de feu !

Champions reconnus et pratiquants occasionnels de la course à pied se donnent rendez-vous les 15 et 16 janvier 2005 pour la 24^{ème} édition du Cross Ouest-France-Pays de la Loire.



Avec plus de 15 000 engagés, cette 24^{ème} édition devrait connaître un formidable succès populaire amplifié par la présence assurée d'un grand nombre de champions français et étrangers au départ des épreuves reines du week-end. Un grand rassemblement qui, année après année, témoigne de la belle vitalité sportive des Sarthois, rejoints pour l'occasion par de nombreux pratiquants de la discipline, venus des quatre coins de la région.

Traditionnellement, la course des invités, chère au Conseil général, va offrir à de nombreuses personnalités l'occasion de participer à un sympathique et joyeux tour de piste alors qu'au sein du village le département proposera au public une animation très sportive, maître mot de ce week-end exceptionnel.

Enfin, le challenge des Conseil généraux devrait rassembler au départ de la course plus de 500 collégiens du Grand Ouest transportés et pris en charge par la collectivité départementale.

Cross Maine-Libre Allonnes Sarthe

40^e anniversaire en fanfare !

Le cross Maine-Libre Allonnes Sarthe soufflera ses quarante bougies les 20 et 21 novembre prochains. Et la fête promet d'être belle pour le plus ancien cross country de l'hexagone !

Il y a déjà quarante ans que cette belle organisation sportive occupe une place de choix dans le cœur des Sarthois adeptes de la course à pied. Exigeante, l'épreuve reine de ce grand rassemblement populaire a vu se départager de nombreux champions français et étrangers au fil des éditions. La lecture du palmarès confirme d'ailleurs la notoriété de cette compétition idéalement placée au calendrier de la saison. Pour célébrer son quarantième anniversaire, le cross Maine-Libre Allonnes Sarthe attend une constellation de vedettes mais aussi un très grand nombre de participants, enfants, femmes et hommes, pratiquants d'un jour ou passionnés de la course à pied.

Un plateau de choix qui devrait ainsi assurer à la manifestation, soutenue par le Conseil général, un nouveau succès populaire mérité.





Jean-Bernard Métais

Un défi en lettres majeures

L'homme aime les défis. Après le sablier géant à Paris et les sculptures à la gloire des forçats du Tour de France dans les Pyrénées, l'artiste Jean-Bernard Métais vient de signer une nouvelle œuvre monumentale dédiée aux 375 communes sarthoises. Une étonnante feuille d'acier désormais visible devant les Archives départementales au Mans.

375 communes

La monumentale œuvre de Jean-Bernard Métais est aujourd'hui solidement plantée dans les entrailles d'une dalle de béton. Les 375 noms des communes sarthoises incrustés dans la feuille d'acier sont ainsi le lien entre la modernité de l'œuvre et la mémoire d'un territoire soigneusement préservé dans le bâtiment des Archives départementales. Tout un symbole !

Jean-Bernard Métais est prophète en son pays ! Retenu à l'issue d'un concours national, son projet de sculpture dans le cadre de l'édification du bâtiment des Archives départementales de la Sarthe a séduit le jury chargé de départager les candidats. Le thème imposé ne pouvait que nourrir sa débordante imagination : la mémoire de la Sarthe, la durée dans le temps. « J'ai pris un parti qui me tentait déjà depuis longtemps. J'ai inscrit tous les noms des communes sarthoises dans un support en inox patiné de 6, 30 m de hauteur pour 3 m de large.

Une grande lame légèrement cintrée en forme de S de 16 mm d'épaisseur, directement fichée dans le sol». Un séduisant concept ponctué d'une jolie prouesse technique comme le souligne l'artiste. « La seule entreprise disposant d'un banc laser capable de concrétiser mon projet était installée dans le nord de la France dont la chaudronnerie très spécialisée est exportée jusqu'en Chine ». Il aura fallu six mois pour assurer la fabrication de l'œuvre, dont deux mois exclusivement réservés au découpage des textes dans l'acier.



Exposition sur les coiffes d'antan

Les Archives, ça décoiffe !

Les Archives départementales de la Sarthe accueillent une exposition sur les coiffes réalisée par l'association La Gouline, les éditions de la Reinette et le Conseil général. Jusqu'au 26 novembre, les Sarthois peuvent découvrir ces témoins précieux de la vie des femmes.



« Bise moi vite », « galette » ou « gouline » : sous ces noms étranges et exotiques se cache un vêtement usuel d'antan, porté par nos grands-mères toute leur vie durant : la coiffe.

Paysannes, bourgeoises ou nobles dames, toutes arboraient, sous des formes diverses, mais toujours avec fierté, ces témoins élégants de leur vie quotidienne. Le chanvre le disputait à la mousseline, qui prenait parfois le pas sur le tulle, si l'on était dimanche ou un jour de fête.

Plus qu'un objet, une atmosphère d'autrefois, c'est le propos de cette exposition originale : « Des petits dimanches aux fêtes carillonnées, les coiffes de la Sarthe », présentée par l'association La Gouline, les éditions de la Reinette

et le Conseil général de la Sarthe (Archives départementales). Outre des visites guidées (sur rendez-vous) pour adultes et jeunes publics, il vous sera proposé des animations autour de la coiffe (démonstration de tuyautage, pliage et ajustement).

Archives départementales de la Sarthe, 9 rue Christian Pineau, au Mans, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Entrée libre. Tél et réservation pour les animations au 02 43 54 74 74, contact Chantal Guénerie.

A lire « De l'usuel à l'élégance, les coiffes de la Sarthe », Michèle Baudrier, Ed. de la Reinette, Le Mans, 192 p., 400 illustrations.

Edition

Histoire du Saosnois

Isabelle de Goyon vient de publier un ouvrage sur "l'histoire du Saosnois - Mézières et Ponthouin". "A côté de l'histoire de France, une histoire comme celle de Mézières, plus proche de la vie quotidienne, permet de mieux comprendre l'existence de celles et de ceux qui nous ont précédés. Ce sont eux aussi, en finale, qui ont fait notre pays" complète Dominique Le Mener Député de la Sarthe dans sa préface. "l'histoire du Saosnois - Mézières et Ponthouin" de Isabelle de Goyon disponible en librairie.

Trésor du parler cénomane

Une équipe de chercheurs, composée de Serge Bertin, Dominique Beucher et Jean-Pierre Leprince, a décidé de faire revivre l'ouvrage de Roger Verdier et de l'enrichir de l'apport de connaissances les plus récentes. Le travail, qui a réuni une trentaine d'acteurs, a duré plus de six semaines. Le résultat est impressionnant : 8 000 mots recensés qui chantent et pétillent sous la langue, éclatent puis laissent au cœur une tendre saveur.

A la lecture de cet étonnant livre, la lecture vérifiera ainsi, que loin d'être une simple déformation du français, le parler cénomane est un dialecte à part entière. Aux éditions Cénomanes



Claude Hubert



DR

Dimanche du Loir

Le "Routard" Pierre Josse fête le 100^e

Pierre Josse, rédacteur en chef du Guide du Routard, parrainera le " 100e Dimanche du Loir " le 28 novembre sur les coteaux du Jasnières. Un " retour aux sources " pour le guide Henri Boillot qui a lancé ces balades conviviales il y a plus de trois ans dans le canton de La Chartre-sur-le-Loir.

L'événement du " 100e Dimanche du Loir " est le second volet d'un double rendez-vous. Le premier, le 7 novembre, au départ du Mans, est le retour aux sources au sens propre : celles du Loir, au pays de Marcel Proust du côté d'Illiers-Combray.

Trois semaines plus tard, le 28 novembre, la fête commence par un bon repas à Ruillé-sur-Loir en compagnie de Pierre Josse et de son ami l'écrivain sabolien Bernard Pouchèle. Ceux-ci dédicaceront leurs ouvrages à l'heure du café. Elle se poursuit au départ du café-épicerie Nail au hameau

de Dauvers (15 h 30) pour une balade de 3 Km avec " le routard " à la découverte du vignoble sarthois, des maisons de vignes et d'une cave typique dans le roc avec dégustation de Jasnières. A noter, Pierre Josse et Bernard Pouchèle seront à la Maison de la presse de Sablé-sur-Sarthe le samedi 27 novembre après-midi pour une première rencontre-signature.

Renseignements et réservations à l'Office de tourisme de La Chartre-sur-le-Loir au 02 43 44 40 04.



Claude Hubert

Voix au Chapitre

Un succès grandissant

La Voix au Chapitre a plus de dix ans mais depuis quelques années ce cycle de conférences connaît un succès croissant. Le Conseil général, à l'initiative du projet, veut, cette année encore, offrir une programmation riche et éclectique pour satisfaire le plus grand nombre de Sarthois.

Après la venue de Sœur Emmanuelle, Jean Tulard, Catherine Paysan ou encore Pascal Sevrain l'année dernière, le Conseil général réitère ce mélange des genres. Didier Van Cauwelaert vient d'ouvrir les festivités. Il sera suivi par Hervé Hamon, journaliste écrivain, le 23 novembre et l'acteur Jean-Pierre Cassel en décembre. Un patchwork culturel qui confirme la volonté du Département d'apporter réflexion, émotion mais aussi évasion à un public de plus en plus demandeur.

Pour assister aux conférences du cycle 2004/2005

(dans la limite des places disponibles), il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Mission de l'Information et de la Communication du Conseil général de la Sarthe par téléphone ou par courrier.

Hôtel du Département – place Aristide Briand – 72072 Le Mans cedex 9 – Tél. : 02 43 54 70 29. Télécopie : 02 43 54 70 31.

Les conférences ont lieu à 19h.

Accès gratuit, dans la limite des places disponibles.



© belouga communication

Comédie musicale équestre

Un pari fou pour un projet détonnant

Le stade équestre international "Bouleries Jump" à Parence s'est lancé un pari fou : offrir aux Sarthois un spectacle équestre et musical féérique inédit en France. Au total près de 100 000 places sont d'ores et déjà en vente pour 44 représentations du 16 novembre au 19 décembre.



© PSV J. Morel

Profitant d'une période sans concours hippique, le stade équestre des Bouleries réunit sous l'un des plus grand chapiteaux de France (2 500 places) un spectacle féérique "Danse avec les chevaux". Un show acrobatique de "voltiges et cascades" pour la première

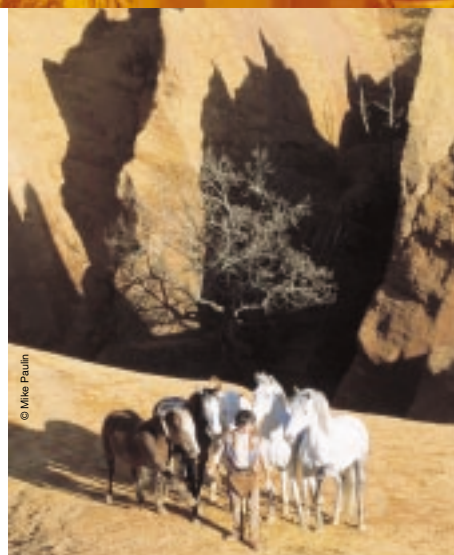
partie mais surtout une exceptionnelle comédie musicale équestre "le pardon" autour d'une histoire de rivalité entre deux frères, passionnés d'équitation, devenus de véritables centaures. Les deux clans s'affrontent jusqu'au jour où...

"Le pardon" n'hésite pas à jouer avec des éléments comme l'eau et le feu. Pas moins de 22 chevaux et cavaliers s'animent ainsi sur la piste au son de musiques flamenco interprétées par huit musiciens.

Jean-François Pignon auteur de cette comédie musicale équestre n'en est pas à son coup d'essai. Sa troupe se produit surtout à l'étranger et a participé plusieurs fois au plus grand show européen "Equitana" dans quatorze pays différents.

Avec "le pardon", Jean-François précise qu'il a voulu inventer un nouveau genre dans le domaine des spectacles équestres en proposant "une véritable histoire", avec la volonté de "captiver les spectateurs de bout en bout comme dans un film".

A l'heure de l'ouverture de la billetterie, des Suisses mais aussi des Chinois prenaient déjà leur place. Signe que la Sarthe accueille un spectacle d'une envergure internationale.



© Mike Pluin

Pratique

Adresse

Stade équestre international
Bouleries Jump – Parence –
Yvré l'Évêque.

Spectacles

Quatre représentations par
semaine l'après-midi, les
mercredi, jeudi, samedi et
dimanche.

Cinq représentations par
semaine à partir de 20h30
du mardi au samedi.

Réservations

Fnac, France Billet, Ticket
net, Leclerc, Auchan,
Carrefour...

Spectacles avec option
restauration sur le site ou au
château au 02 43 76 91 99.



© PSV J. Morel



Demandez le programme

"Chantier Brecht"
par l'Atelier Orage
Du 25 au 20 novembre

"Don Quichotte"
par la troupe
Les Scénophiles tranquilles
2, 3, 4 et 5 décembre

"Drôle de silence"
par le Théâtre Icare
9 et 10 décembre

**Concert de piano avec
l'École de Musique d'Allonnes**
11 décembre

"Le jeune Prince et la Vérité"
par le Théâtre de l'Enfumeraiie
15 et 16 janvier

Théâtre de Chaoué

Pour l'amour de la comédie

Lieu de création et de divertissement, le Théâtre de Chaoué continue d'échapper à l'érosion du temps. Par ses multiples actions autour du travail théâtral, ses rencontres avec les artistes, cet espace emblématique de la scène sarthoise s'apprête à vivre une nouvelle et prometteuse saison pour le plus grand bonheur d'un public plus fidèle que jamais.

Voilà plus de vingt ans que ce Théâtre, situé à Allonnes, s'ouvre aux arts de la scène. Sans prendre de rides. En faisant ainsi partager l'effervescence artistique, permettre la rencontre des spectateurs et des artistes, présenter de nouvelles productions théâtrales et susciter l'envie de monter sur scène, les planches de Chaoué demeurent un haut lieu de la vie culturelle départementale. Fondateur de la troupe théâtrale de l'Enfumeraiie, qui occupe les lieux tout au long de l'année, Pascal Larue affiche le même enthousiasme qu'à ses débuts.

"Notre idée au départ du projet consistait à proposer une ouverture universelle du théâtre en présentant au public des spectacles de tout genre, allant du classique au contemporain. Vingt ans plus tard notre objectif reste identique". Espace de rencontres avec les comédiens professionnels, le Théâtre de Chaoué a

développé, au cours de ces dernières années, de nombreuses expériences avec le public en permettant notamment à des amateurs de s'exprimer sur scène, sous la direction de Pascal Larue et les artistes de l'Enfumeraiie.

Aujourd'hui, l'aventure continue de plus belle. Pascal Larue, qui occupe le poste de directeur artistique, entend bien encourager la créativité pour assurer l'avenir de ce théâtre de proximité et préserver son âme. *"Nous organisons actuellement l'accueil en résidence d'artistes venus des quatre coins de France et de l'étranger avec le soutien du Conseil général. Ils peuvent y travailler dans de bonnes conditions la création des spectacles qu'ils se proposent de faire découvrir au public".*

De quoi, en effet, donner l'envie de fréquenter l'une des salles de spectacle les plus atypiques du département et s'offrir quelques heures d'émotion et de bonheur.



Pour tous renseignements :

Théâtre de Chaoué

Rue du Moulin de Chaoué - 72700 Allonnes

Tél : 02 43 80 40 08

Email : theatre.enfumeraiie@wanadoo.fr

Graines d'images senior

Échanges cinéphiles

L'association Graines d'Images, qui regroupe la plupart des salles de cinéma de la Sarthe, présente pour la seconde fois une action en direction du public senior : Graines d'Images Senior.

Il s'agit d'une programmation régulière de films bénéficiant d'animations spécifiques ou de rencontres avec des intervenants, permettant de discuter autour du film et de créer un moment d'échange et de vie au sein du cinéma. Une façon d'encourager directement les spectateurs à découvrir ou redécouvrir des œuvres cinématographiques originales et de qualité.

La programmation s'étend jusqu'au mois de mai avec entre autre la projection en 2005 des films "Une hirondelle a fait le printemps" et "Les triplettes de Belleville". Les premiers rendez-vous :

• **CHÂTEAU-DU-LOIR - Cinéma Les Récollets**

- Mardi 14/12 à 15h "Sur la route de Madison" de Clint Eastwood.
- Mardi 08/02 à 15h "Un Long dimanche de fiançailles" de Jean-Pierre Jeunet.

• **LE LUDE - Espace Ronsard**

- Mercredi 10/11 à 14h30 "Charley Chase Follies" avec piano.
- Mercredi 22/12 à 14h30 "Sur la route de Madison".

• **LE MANS - Cinéma Le Royal**

- Jeudi 02/12 à 14h "Sur la route de Madison".
- Jeudi 20/01 à 14h "Un Long dimanche de fiançailles".

• **MULSANNE - Centre socio- culturel Simone Signoret**

- Mardi 07/12 à 14h30 "Sur la route de Madison".
- Mardi 25/01 à 14h30 "Un Long dimanche de fiançailles".

• **SABLÉ-SUR-SARTHE - Centre culturel Joël Le Theule**

- Mercredi 24/11 à 15h "Sur la route de Madison".
- Mercredi 12/01 à 15h "Un Long dimanche de fiançailles".

• **SAINT- SATURNIN - Centre culturel du Val de Vray**

- Mardi 16/11 à 14h30 "Charley Chase Follies" avec piano.
- Mardi 30/11 à 14h30 "Sur la route de Madison".
- Mardi 18/01 à 14h30 "Un Long dimanche de fiançailles".

• **SAINT-CALAIS - Le Zoom**

- Vendredi 17/12 à 15h "Sur la route de Madison".
- Vendredi 28/01 à 15h "Un Long dimanche de fiançailles".

• **VIBRAYE - Salle des fêtes**

- Mercredi 01/12 à 14h "Sur la route de Madison".
- Mercredi 19/01 à 14h "Un Long dimanche de fiançailles".

Contact Graines d'images
02 43 78 25 01



Les rendez-vous de "Femmes d'histoire"

La mission départementale aux Droits des femmes organise son cinquième cycle de conférences du colloque femmes d'histoire. Ce cycle est consacré aux "années 1960-70-80 : une révolution des femmes?". A noter la venue de Simone Veil, Christine Ockrent et peut-être Nicole Ameline, ministre de la parité et de l'égalité professionnelle. Les conférences auront lieu les lundis à 18h30, à la salle des concerts (rue du Port) à proximité de la médiathèque Louis Aragon au Mans, sauf celles des 29 novembre et 6 décembre qui se dérouleront à l'abbaye Saint Vincent. Programme au 02 43 39 72 15.





Saison musicale de l'Épau

Tempo Allegro !

La saison musicale de l'Épau bat son plein avec des concerts riches et variés. Les trois prochains rendez-vous permettront au public de retrouver des artistes exceptionnels habitués des lieux.

Année après année, la saison musicale de l'Épau renforce ses liens avec des interprètes de qualité exceptionnelle.

Ainsi, les deux meilleurs quatuors français et désormais incontournables complices du festival de l'Épau, le Quatuor Debussy et le Quatuor Ysaÿe vont se produire sur la scène du dortoir des Moines à l'abbaye de l'Épau cet hiver.

Le dimanche 28 novembre, le quatuor Debussy proposera un programme très éclectique en interprétant Joseph Haydn, Samuel Barber ou encore Bedrick Smetana.

A la demande du Centre culturel de la Sarthe,

le Quatuor Ysaÿe invite à ses côtés une toute jeune formation, le Quatuor Modigliani, qui témoigne de la remarquable vitalité d'une école française de quatuor dont les Debussy et les Ysaÿe sont, à Lyon et à Paris, les mentors attentifs. Ce concert aura lieu le dimanche 9 janvier.

Par ailleurs, fidèle à une tradition maintenant bien établie dans la programmation de la Saison musicale de l'Épau, le concert de décembre (dimanche 19) accueille les Barbara Best Singers pour une interprétation du répertoire gospel passant du vieux spiritual aux gospel songs modernes.

Centre culturel de la Sarthe au 02 43 54 73 45.

Billetterie du Centre culturel de la Sarthe - 40 rue Joinville - Le Mans. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Point de vue

Ce qu'en pensent les élus de gauche

DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS À TOUS LES NIVEAUX

L'une des particularités de la France réside en la force et la permanence de ses services publics. Ils doivent pourtant faire face à la politique libérale et agressive du gouvernement. A tous les niveaux de notre vie, la vigilance s'impose.

NON À LA PRIVATISATION EDF - GDF

Malgré la mobilisation des personnels et de la Gauche, le gouvernement a fait voter une loi permettant l'ouverture du capital d'EDF-GDF tout en jurant qu'il ne la privatiserait pas. Pourtant, il y a quelques jours, M. Raffarin annonçait la prochaine privatisation d'EDF - GDF ! Accepterez-vous de confier à des intérêts privés la distribution de l'électricité ou encore la sécurité des installations nucléaires ? Pour nous, la réponse est claire : NON.

DANGER SUR L'AVENIR DE LA POSTE

Malgré le bilan plus que mitigé de l'expérimentation menée en Loire-Atlantique, le gouvernement envisage la fermeture de 6.000 bureaux de poste en France sur les 11.500 existants. L'ouverture de simples " points poste " ne garantira pas l'accès aux services actuels notamment dans les zones rurales. Pour maintenir son bureau de poste, chaque village n'aura d'autres choix que de le financer lui-même en faisant appel à l'impôt.

MENACES SUR LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DU GRAND-LUCÉ

Les médias se font l'écho depuis plusieurs mois de l'effervescence qui règne à la maison de retraite publique du Grand-Lucé. En effet, depuis la décision du Président du Conseil général de suspendre le projet de reconstruction et d'agrandissement de cet

établissement pourtant actée dès 1998, les menaces de fermeture semblent se préciser. Les 46 lits actuels seraient alors confiés à la maison de retraite privée voisine.

L'épisode douloureux de la canicule en 2003 a pourtant démontré l'utilité d'un service public de qualité à destination de nos anciens. Pourquoi refuser des moyens à une maison de retraite publique dont le personnel fait au quotidien preuve de son dévouement et ses compétences et dans le même temps les accorder à un établissement privé ? La logique libérale est à l'œuvre même dans les maisons de retraite sarthoises.

C'est pourquoi, avec force d'arguments, nous avons demandé au Président du Conseil général de reconsidérer sa position. Suite à la mobilisation du personnel, des familles des personnes hébergées et des élus de toutes tendances, le Président a demandé à un organisme indépendant une étude financière pour l'aider dans son choix entre les deux hypothèses. Pour nous, il est clair et sans appel : La Maison de retraite publique du Grand-Lucé doit vivre ! Ces trois exemples illustrent le danger qui guette nos services publics. Vous pouvez compter sur notre vigilance et notre détermination à lutter à vos côtés pour leur maintien et leur développement.

LES ÉLUS DE GAUCHE : Gérard Brault, Christophe Counil, Claude Drouin, Jean-Luc Fontaine, Nelly Heuzé, Marietta Karamanli, André Langevin, Michel Letellier, Agnès Lorilleux, Yvon Luby, Yvon Marzin, Jacqueline Pedoya, Michel Quillet, Jean-Pierre Rossard, Christophe Rouillon, Gérard Saudubray.

Pour tout contact : 02 43 54 72 24 – elus-de-gauche@cg72.fr

Sondage

La rédaction du magazine La Sarthe à votre écoute

Dans le but de mieux connaître vos attentes et satisfaire votre curiosité, la rédaction du magazine La Sarthe vous donne la parole. Comment percevez-vous le magazine ? Quelles sont vos rubriques favorites ? Quels sont vos souhaits ? Le questionnaire ci-dessous vous permet d'exprimer votre opinion sur le magazine "La Sarthe". Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et réflexions afin de mieux répondre à vos attentes en matière d'information. Ce questionnaire peut être retourné de façon anonyme.

En revanche si vous le souhaitez, vous pouvez également participer à un tirage au sort permettant de gagner des places pour les 24 Heures du Mans, un concert du Festival de l'Epau ou encore les Trophées du sport ...

1 - Lisez-vous le magazine La Sarthe ?

- Toujours Souvent Occasionnellement

2 - Connaissez-vous sa fréquence de parution ?

- Tous les mois Tous les deux mois

3 - Le consultez-vous ?

- En entier
 En grande partie
 Quelques rubriques

4 - Lisez-vous une rubrique en priorité ?

- Oui Non

Si oui laquelle ?
.....
.....

5 - Le magazine La Sarthe est pour vous :

- Un magazine d'information départementale
 Une revue institutionnelle
 Une publicité

6 - Les articles sont-ils :

- Trop longs
 Trop courts
 Trop techniques
 Eloignés de vos préoccupations
 Satisfaisants

Autre.....
.....

7 - Souhaitez-vous avoir plus d'informations sur :

- Les élus départementaux
 Les actions du Conseil général
 La répartition du budget
 L'actualité en Sarthe

Autre.....
.....

8 - Souhaiteriez-vous proposer une nouvelle rubrique ?

- Oui Non

Si oui laquelle ?
.....
.....

9 - Trouvez-vous l'encart "Théma Sarthe" intéressant ?

- Oui Non Parfois

10 - Le conservez-vous ?

- Toujours Jamais Parfois

11 - Si la forme du magazine devait changer, que souhaiteriez-vous voir modifier en priorité ?

- Le format
 Le nombre de pages
 Le rythme de parution
 Le papier
 Rien



Pratique

Si vous souhaitez participer au tirage au sort, remplissez le bulletin-réponse et retournez la page complète à :

Questionnaire du magazine La Sarthe - Conseil général - Mission de l'information et de la communication - place Aristide Briand - 72072 Le Mans cedex 9.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Si mon bulletin est tiré au sort, je souhaite recevoir (cochez votre choix) :

- Deux places aux "Trophées du sport 72"
 Deux places pour un concert du Festival de l'Epau
 Une entrée aux 24 Heures du Mans auto

Le magazine du Conseil général



Les Trophées du Sport 72



**VENDREDI 10 DÉCEMBRE
2004 - Antarès - Le Mans**

Deuxième édition / Entrée gratuite
Réservation auprès des Comités Sportifs Départementaux.

Conseil général

Sarthe



Le Maine
libre

théma

SARTHE

La Sarthe aime le sport

Le sport est un élément indissociable de l'équilibre et du développement personnel. La fonction éducative et sociale constitue également un volet important de sa pratique. Car le sport prend tout son sens à travers les valeurs qu'il incarne, les messages qu'il diffuse et la construction individuelle qu'il permet.

C'est dans cet esprit et pour mener à bien les objectifs fixés que le Conseil général aide activement au développement du sport dans le département.

Une contribution volontariste qui passe par un soutien financier aux comités départementaux, au tissu associatif particulièrement dense, aux équipes et athlètes de haut niveau. Le Conseil général subventionne aussi les équipements et intervient dans l'organisation d'événements sportifs. Cet engagement résolu s'est traduit cette année par une contribution financière de 6,8 millions d'euros. Au cœur de ce soutien sans faille pour la grande famille du sport sarthois, on retrouve ainsi les valeurs de partage et de dépassement de soi. Tous les ingrédients qui font de la Sarthe un département reconnu pour la qualité de son esprit de compétition.





Un département sportif

Avec ses 1 743 clubs et ses 114 000 licenciés, la Sarthe est un grand département sportif. Le Conseil général contribue efficacement au soutien de cet élan exemplaire.

Le sport est profondément ancré dans la "culture" départementale. Compétiteurs nés, les Sarthois savent être durs au mal dans l'effort pour obtenir des résultats convaincants. Et ils en obtiennent, comme en témoignent les titres régionaux, nationaux, européens et mondiaux décrochés dans des disciplines aussi variées que le cyclisme, la course à pied, les sports collectifs sans oublier les sports mécaniques.

Ainsi, cette année encore, la Sarthe peut s'enorgueillir de faire partie des rares départements disposant d'équipes de sports collectifs de haut niveau avec le MSB et le MUC 72 notamment. Autre formation qui joue régulièrement les premiers rôles, celle d'Endurance 72. Solidement représentée en sport collectif, la Sarthe l'est tout autant par le nombre et la qualité de ses athlètes.

Tout au long de la saison, Sébastien Bourdais, Laurence Leboucher, Mickaël Pichon, Laurent Brochard, Corinne Raux et Jo-Wilfried Tsonga défendent brillamment les couleurs sarthoises sur tous les continents.

Ce tir groupé témoigne de la vitalité du sport départemental qui compte 114 000 licenciés, soit 20% de la population.

Pour le plaisir, de manière conviviale ou par esprit de compétition, en Sarthe, chacun court, nage, pédale ou joue au ballon au rythme de ses capacités et ambitions. Un savant mélange qui permet au département de présenter un profil résolument sportif.

Les aides du Conseil général

La collectivité départementale soutient activement la vie sportive. Ses actions concernent aussi bien le jeune athlète de haut niveau que les clubs, associations et comités. Enfin, le Département intervient pour accompagner le financement d'équipements sportifs dans les communes.

Comment obtenir une bourse pour la pratique du sport de haut niveau ? Quelles sont les démarches à suivre pour solliciter des aides pour la construction d'une salle de sport ? Comment agir pour bénéficier d'une formation de cadre sportif ?



AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'ACTION SPORTIVE CANTONALE

- **Bénéficiaires** : Associations sportives locales.
- **Montant de la subvention** : Dotation fixée à 0,41 € par habitant
- **Service(s) chargé(s) de l'instruction** : Direction des Infrastructures, de l'Education et des Transports Service Education et Sport



SPORTIFS INDIVIDUELS

- **Bénéficiaires** : Aides réservées aux sportifs individuels participant à une finale de leur championnat respectif.
- **Condition(s) d'attribution** : Phase finale d'un championnat de France à l'exclusion des épreuves scolaires, corporatives et catégories vétérans. Demande présentée au cours de l'exercice budgétaire de la date de déroulement de l'épreuve.
- **Montant de l'aide** : Remboursement des frais de déplacement uniquement, soit 23 € pour 100 km dans la limite de 60 % de la dépense réelle pour une voiture et 30 € pour 100 km pour un minibus (déplacement de 5 athlètes).
Plafond de 230 € pour une même épreuve.
Plafond de 690 € par an pour un même club.



PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE MOYENS ET GRANDS EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Bénéficiaires** : Communes et associations.
- **Condition(s) d'attribution** : Projets d'un coût maximum de 1 220 000 €, non éligibles à la D.G.E
- **Montant de la subvention** :
Aides aux communes :
 - > Aide ouverte à toutes les communes
 - > Subvention limitée à une opération par an et par commune
 - > Taux :
 - 20 % du coût H.T.
 - 25 % si la maîtrise d'ouvrage est assurée par une structure intercommunale.
 - majoration de 20 % pour les collectivités mettant l'équipement sportif couvert à disposition gratuite des collégiens, pendant 10 ans, soit 40 % pour les communes et 45 % pour les structures intercommunales
 - > Pour les opérations d'un montant inférieur à 46 000 € réalisés par les communes de moins de 2 000 habitants, l'aide pour des projets neufs est de 10 % en complément de la D.G.E, calculée sur un montant de travaux supérieur à :
 - 7 600 € pour les communes de plus de 500 habitants,
 - 3 000 € pour les communes de moins de 500 habitants.
 - > Aides aux associations :
 - Aide accordée aux associations sportives (loi 1901), propriétaires de leurs installations, dont les équipements servent exclusivement à ces clubs.
 - Subvention calculée au taux de 10 % d'une dépense comprise entre 15 200 et 305 000 €.





BOURSES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

- **Bénéficiaires :**

- > Jeunes sportifs : juniors, espoirs éventuellement seniors si disponibilité.
- > Sportifs évoluant au niveau national dans une discipline non reconnue au titre olympique.
- > Sportifs sélectionnés aux jeux olympiques.

- **Condition(s) d'attribution :**

- > Être inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau
- > Être adhérent à un club sarthois, appartenir à une structure par exemple l'INSEEP.
- > Le sport automobile est exclu.

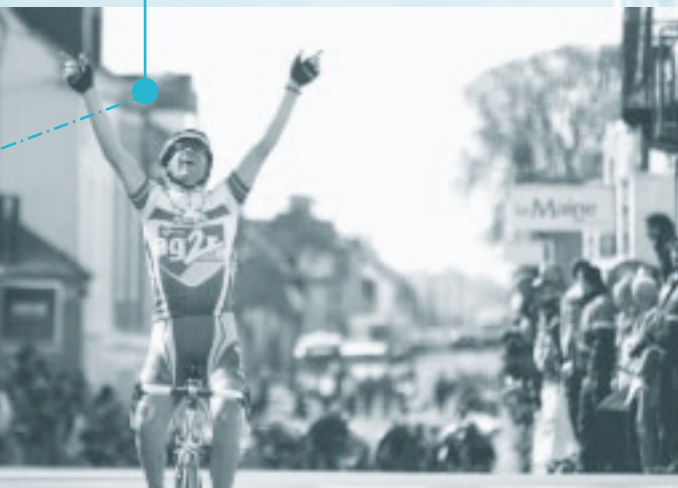
- **Montant de l'aide :** Bourse calculée en fonction du lieu d'entraînement et du matériel exigé selon la discipline + frais inhérents à leur formation, au taux de 30 % après déduction de la bourse régionale.

Témoignage

Rodolphe Bigot

"Un soutien primordial"

A 28 ans, Rodolphe Bigot possède une longue expérience de la pratique du sport de haut niveau. Champion de squash, membre de l'équipe de France, il livre ainsi des matches dans le monde entier depuis une dizaine d'années déjà. Une brillante carrière sportive qu'il mène de front avec des études supérieures. "Je pratique un sport très exigeant qui me conduit à réaliser des déplacements longs et parfois lointains. L'aide que m'accorde le Conseil général sous la forme d'une bourse depuis le début de ma carrière est un élément primordial qui me permet de financer trois tournois internationaux dans la saison ainsi que l'achat de ma licence" souligne le joueur sarthois de squash qui, entre deux compétitions, prépare un Doctorat de Droit public à l'Université du Maine.



La Sarthe aide ses champions

Depuis de nombreuses années déjà, le Conseil général accompagne de jeunes athlètes placés sur la trajectoire d'une prometteuse carrière de sportif de haut niveau.

Pas facile de concilier les études scolaires, une formation professionnelle et une carrière de haut niveau ! Non seulement l'athlète doit gérer au mieux son temps pour ne pas hypothéquer ses ambitions personnelles et sportives mais en plus, il lui faut trouver les ressources financières indispensables afin de mener de front ses deux objectifs.

Tous les ans, le Conseil général apporte ainsi son aide à plusieurs jeunes sportifs évoluant au niveau national et international. Un soutien utile et très apprécié qui a déjà permis d'accompagner par le passé de nombreux athlètes sarthois à se construire une future carrière de sportif de haut niveau. Ce fut le cas de Michaël Pichon, sacré champion du monde de moto-cross et plus récemment du talentueux pilote automobile Sébastien Bourdais, champion du monde de F3000. A ces deux noms déjà prestigieux il faut ajouter l'inusable Dominique Chauvelier, le prometteur Jo-Wilfried Tsonga, la double championne du monde de cyclo-cross Laurence Leboucher et bien d'autres encore.

Cet accompagnement financier, le Département l'a poursuivi cette année encore. Outre Corinne Raux, qui vient de participer aux Jeux Olympiques, il convient de citer Julien Sourisseau et Aurélie Duchemin (roller), Nathalie Leclerc (canoë kayak), Gwénael Bourcier (karaté) et Rodolphe Bigot (squash) qui bénéficient actuellement d'une bourse au titre de sportif de haut niveau.

FORMATION DES CADRES SPORTIFS

- **Bénéficiaires** : Comités sportifs départementaux.
- **Condition(s) d'attribution** : Présentation d'un bilan d'exécution de stage visé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- **Montant de la subvention** :
2,74 € par jour par sportif
4,57 € par jour par cadre



DR

Jean-Marie Geveaux

Président de la Commission de l'Éducation, de la Formation de la Jeunesse et des Sports, et des Transports

La Sarthe : "Le Conseil général soutient fidèlement le monde sportif sarthois. Comment expliquer cette implication sans faille du Département ?"

Jean-Marie Geveaux : " Nous considérons qu'il est du devoir de la collectivité départementale d'encourager et d'aider les initiatives favorisant l'accès à la pratique du sport en Sarthe. Le sport est devenu, au fil des ans, un fait social majeur. L'aide que nous apportons au mouvement sportif prend ainsi toute sa place dans le cadre des actions conduites par le Conseil général en faveur des Sarthois. Cet engagement résolu s'est traduit en 2004 par une contribution financière de 6, 8 millions d'euros. Il permet d'intervenir dans tous les secteurs du mouvement sportif. Nous accompagnons aussi bien les sportifs de haut niveau que les associations, clubs et comités départementaux dans le développement de leurs activités. Nous sommes également un fidèle partenaire dans l'organisation d'un très grand nombre d'événements sportifs dans le département".



Un toit rassembleur



Symbole de la vitalité du département, la Maison Départementale des sports, née à l'initiative du Conseil général, abrite les représentants d'un grand nombre de disciplines pratiquées en Sarthe.

Située 32 rue Paul Courboulay au Mans, la Maison Départementale des Sports héberge la grande majorité des comités départementaux. Dans ce bâtiment de trois étages, cyclistes, footballeurs, basketteurs et bien d'autres sportifs se côtoient quotidiennement. Au-delà d'une simple adresse, c'est dans ce lieu que le monde sportif départemental organise et administre la vie de ses disciplines en partageant harmonieusement les salles et bureaux mis à leur disposition.

Ce toit rassembleur, géré par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) témoigne de la bonne forme du sport sarthois.

Pour tous renseignements :
Maison des Sports, 32, rue Paul
Courboulay - 72000 Le Mans
Tél : 02 43 43 57 75

APES 72

40 000 heures d'animation sportive !

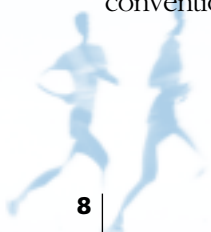
L'association pour la promotion de l'emploi sportif en Sarthe (APES) met en relation les organisateurs d'animations sportives, collectivités ou associations, avec les éducateurs dont ils ont besoin. Grâce à ce système, ce sont chaque année plus de 300 animateurs sportifs qui effectuent quelque 40 000 heures sur le terrain. C'est l'APES qui est l'employeur, déchargeant ainsi les structures demandeuses des formalités administratives et permettant aux animateurs d'avoir un seul employeur.

Mais l'association ne se contente pas de ce rôle d'intermédiaire ; elle intervient aussi en amont en assurant des formations et en effectuant des diagnostics pour aider les structures à déterminer avec précision leurs besoins.

Toujours à la recherche de la meilleure réponse aux besoins détectés, l'APES a lancé cette année un véritable catalogue d'activités sportives, livrées " clé en main ", animateurs inclus, bien entendu.

Grâce à une politique dynamique et imaginative, l'APES accroît chaque année son volume d'interventions. Parallèlement, l'Etat et le Conseil général augmentent leur contribution respective dans le cadre d'une convention de développement.

Pour tous renseignements :
Tél : 02 43 43 57 77
courriel : apes72@wanadoo.fr



Comité Départemental Olympique et Sportif

Au cœur du dispositif

Composé des représentants départementaux et nationaux, le Comité Départemental Olympique et Sportif est aujourd'hui un acteur incontournable du développement du sport en Sarthe.

Le CDOS mène quotidiennement les cinq missions qui lui sont attribuées :

1) REPRÉSENTER

Il est l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat. Il représente le sport auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels tel la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ou le Conseil général.

2) SAUVEGARDER

Le CDOS se doit de contribuer au développement du patrimoine sportif, à la sauvegarde de l'esprit olympique et sportif. Il propose des réunions d'information et de sensibilisation des athlètes et des dirigeants sportifs sur l'hygiène de vie, les risques du dopage et des conduites à risque. Il favorise le suivi médical des athlètes de haut niveau.

3) AIDER

Le CDOS donne son avis sur les différentes aides en faveur du sport : Comités, clubs, équipes et sportifs de haut niveau. Il soutient les projets d'équipements sportifs dans le cadre de l'aménagement du territoire et met sur pied le recensement des équipements sportifs de la Sarthe. Le CDOS assure également la gestion de la Maison Départementale des Sports.

4) FORMER

Le CDOS propose des formations aux dirigeants sportifs bénévoles qui assurent des tâches pratiques fonctionnelles dans les associations. De nombreux modules sont proposés et permettent aux stagiaires d'acquiescer une carte de dirigeant sportif.

Ces formations concrètement, visent à :

- Aller au-delà de la demande et répondre aux besoins recensés de ses adhérents.
- Favoriser le professionnalisme des démarches de travail et conserver les particularités, les spécificités du secteur associatif et sportif.
- Valoriser l'image du dirigeant bénévole, pilier de la vie sportive.

5) COMMUNIQUER

Le CDOS est doté de trois outils de communication afin de mieux faire connaître ses activités et ses services. Il s'agit de publications : "Sports 72 In Folio", "Sports 72 En Poche" et son site Internet.

Trois questions à :

Jacques Beauclair



Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

"Comment voyez vous le département sur le plan sportif ?"

Jacques Beauclair : "La Sarthe est un département sportif. Il existe ici un encadrement de qualité et le travail effectué par les comités départementaux est exemplaire. Je le constate quotidiennement, le sport en Sarthe tire vers le haut".

"Pour faire face au succès croissant du sport en Sarthe, comment comptez vous agir ?"

Jacques Beauclair : "De plus en plus, les sportifs réclament un meilleur encadrement technique. Il nous faut donc professionnaliser les personnes qui assurent cet encadrement au quotidien dans les clubs, associations et comités. Cela exige un effort financier pour obtenir de meilleures compétences sur terrain. A nous encore de faire évoluer nos structures dans tous les domaines sportifs et administratifs pour mieux servir les athlètes sarthois".

"Pour vous l'organisation du sport en Sarthe passe donc par une consolidation des structures d'accueil et la qualité de l'encadrement ?"

Jacques Beauclair : "Tout à fait. Le sport est victime comme beaucoup d'activités de loisirs du zapping. C'est un phénomène culturel aujourd'hui. Pour mieux fidéliser et retenir les pratiquants, nous devons leur proposer de meilleures structures et un encadrement à la hauteur. La passion ne peut pas tout. La responsabilité des bénévoles et des dirigeants s'est notamment accrue. C'est pour cela, je le répète, que nous devons évoluer dans tous les domaines pour répondre efficacement aux exigences de nos sportifs".

Le Centre Médico-Sportif Départemental

Information et prévention

La pratique d'une activité sportive en compétition exige une bonne santé et une hygiène irréprochable. Deux éléments indissociables qui passent par l'information, la prévention et le contrôle. C'est justement la mission que s'est assigné le Centre Médico-Sportif Départemental.

Basé au Centre Médical Gallouédec de Pargné l'Evêque, le Centre Médico-Sportif Départemental dépend du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe dont la commission médicale assure la gestion avec le soutien du Conseil général. Ouvert à tous sportifs ayant au moins le niveau régional, ce centre joue un rôle primordial. Sa mission principale consiste à préserver la santé et l'hygiène des athlètes au moyen de trois types d'actions :



1) La consultation médicale : Un examen clinique complet, effectué par un médecin du sport, complété par un électrocardiogramme, une spirométrie...

2) Les tests médicaux : Des tests réalisés sur le terrain afin de permettre de contrôler et de mesurer le dosage d'acide lactique et la vitesse maxima aérobie.



3) L'information et la prévention : une information est délivrée aux athlètes à l'occasion de la consultation ainsi qu'à l'encadrement, l'alimentation, l'hygiène de vie, le dopage...

Conseil général de la Sarthe

Hôtel du Département 72072 Le Mans cedex 9
<http://www.sarthe.com> - <http://www.cg72.fr>

Pour contacter nos services :

Téléphone : 02 43 54 72 72

E-mail : contact@sarthe.com ou contact@cg72.fr

Maison des Sports

32, rue Paul Courboulay - 72000 Le Mans
Tél : 02 43 43 57 75



Conseil général
de la Sarthe